

APPENDICE «ENVO-3»

Ministère de l'Environnement Canada
Minister of the Environment Canada

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
20-42-089-08

ELIMINATION GRADUELLE DES CFC AU CANADA
M. Bouchard a déclaré que le gouvernement a adopté une approche graduelle pour éliminer les CFC. Les produits chimiques qui sont mis au point pour remplacer ces produits chimiques sans créer de perturbations sont les plus importants et, en ce qui concerne les produits médicaux et les autres produits importants, le Canada a le droit de continuer à les utiliser.

"ÉLIMINATION GRADUELLE DES CFC AU CANADA"

MINISTRE ENVIRONNEMENT CANADA

La Commission internationale pour l'Environnement (CIE) a recommandé que les pays industrialisés éliminent les CFC. Le Canada a accepté cette recommandation et a adopté une approche graduelle pour éliminer les CFC. Les produits chimiques qui sont mis au point pour remplacer ces produits chimiques sans créer de perturbations sont les plus importants et, en ce qui concerne les produits médicaux et les autres produits importants, le Canada a le droit de continuer à les utiliser.

M. Bouchard a déclaré que le gouvernement a adopté une approche graduelle pour éliminer les CFC. Les produits chimiques qui sont mis au point pour remplacer ces produits chimiques sans créer de perturbations sont les plus importants et, en ce qui concerne les produits médicaux et les autres produits importants, le Canada a le droit de continuer à les utiliser.

